



COLLOQUE
**« ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :
LA GUERRE EST-ELLE DÉJÀ PERDUE »**

Douai, le 03 octobre 2024

**ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LES CULTURES
ET PRAIRIES DE FAUCHE DU CAMBRESIS ET DE L'AVESNOIS**

Les exemples de l'exploitation de polyculture – élevages à Saint-Souplet (59) et de celle de Bergues-sur-Sambre (59) sont des cas de figure concrets que l'on peut rencontrer dans de nombreuses exploitations agricoles en Hauts-de-France et dans d'autres régions avec des espèces exotiques envahissantes, différentes mais tout aussi néfastes pour l'agriculteur.

Plusieurs parcelles de nos exploitations s'étendent en marge de la Selle, rivière du Cambrésis, et de la Sambre, rivière de l'Avesnois, deux petites régions naturelles totalement différentes de part leurs caractéristiques physiques, naturelles et économiques des Hauts-de-France.

**La vallée de la Selle et les prairies de
fauche**



La fauche en juin 2021



La Sambre et sa ripisylve



La vallée de la Sambre et ses prairies de fauche



Ainsi, nos parcelles souvent exploitées en prairie de fauche puis en pâture pour les bovins, mais aussi parfois mises en cultures (Betteraves, Maïs ...) se trouvent confrontées à l'extension de plusieurs espèces exotiques végétales envahissantes, dont la Renouée du Japon et la Balsamine de l'Himalaya, ...mais aussi à une espèce animale envahissante le Rat musqué, aux impacts multiples sur le milieu...

**Balsamine de l'Himalaya en marge de la
Sambre**



**Renouée du Japon en floraison en
marge de la Selle**



D'autres espèces exotiques envahissantes apparaissent dans les cultures, comme celle du Maïs, en particulier le *Datura stramoine*



Les incidences pour les agriculteurs sont :

- **Perte de rendement pour le foin,**
- **Perte d'exploitation de parcelle en cas d'envahissement**

**Se pose le problème de la gestion de la bande des 5m à préserver le long des rivières,
quand cette bande herbacée est envahie par les espèces exotiques et qu'il est interdit de
la faucher avant le 15 septembre
Quelle est la position à tenir afin d'éviter la prolifération des EEE qui va s'ensuivre ?**

Je vous remercie de votre attention

Damien DEHAUSSY